

22.04.
2024

Vers un nouvel équipement culturel

Dans le but de faire émerger un nouvel équipement culturel moderne et ambitieux, correspondant aux besoins du territoire, la Ville se lance dans une étude qui vise à cerner les attentes et besoins des acteurs locaux et habitants en matière de culture et plus spécifiquement dans les domaines des enseignements artistiques du spectacle vivant et des arts visuels. Pour cela, elle a choisi de se faire accompagner par Culture Lab 29, agence culturelle du Finistère et du CAUE du Finistère (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

La Ville de Concarneau développe une politique culturelle dont les axes sont les suivants :

- La valorisation du Patrimoine, à travers la mise en œuvre des objectifs du Label Ville d'Art et d'Histoire : restauration-conservation du patrimoine historique immobilier et mobilier, programme d'actions culturelles (visites, ateliers, expositions, conférences...)
- La diffusion de spectacles vivants, en développant la saison culturelle « Concarneau Scènes » au CAC et en extérieur en saison estivale, et en soutenant les événements culturels proposés par les associations ;
- Les enseignements artistiques et les pratiques amateurs, proposés par l'École municipale de musique et les associations dans les domaines de la musique et de la danse (à la Ferme du Moros notamment), du théâtre et des arts plastiques ;
- L'éducation artistique et culturelle, au travers d'actions menées dans les classes de primaire (dispositif « Têtes en l'art ») et de collèges (jumelage culturel) ;
- L'accompagnement des acteurs culturels locaux dans le développement et l'évolution de leurs projets et activités, avec une attention particulière pour la jeunesse ;
- La promotion de la langue et de la culture bretonne, par la mise en œuvre des objectifs de la Charte « Ya D'Ar Brezhoneg », le soutien à l'enseignement du breton dans les écoles primaires, le soutien aux associations œuvrant dans ces domaines ;
- En 2024, la Ville initie une dynamique de projet d'arts visuels en proposant un parcours dans l'espace public.

La Ville souhaite conforter ces axes et développer le soutien de la création artistique. Le déploiement des activités artistiques et culturelles doit s'appuyer sur des infrastructures adaptées.

En effet, les équipements dédiés au spectacle vivant et à l'enseignement artistique ne sont plus adaptés à leurs usages et dont l'activité actuelle ne permet pas de satisfaire les nouveaux besoins en termes de création. Par ailleurs, les arts visuels sont peu valorisés.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Ainsi, la municipalité a sollicité l'accompagnement de Culture Lab 29 dans la phase de préfiguration d'un nouvel équipement. Cette structure a pour missions l'accompagnement des collectivités dans la mise en place de leur projet culturel, le développement d'une offre de formation professionnelle en phase avec les enjeux du secteur culturel, et l'accompagnement des acteurs culturels de la musique et de la danse.

Pour la Ville de Concarneau, Culture Lab 29 est en charge de réaliser l'état des lieux du secteur des arts vivants et des arts visuels sur le territoire, en s'appuyant sur des données existantes mais également en questionnant et interrogeant les usages et les pratiques des acteurs culturels et des habitants. En collaboration avec le CAUE du Finistère (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), la démarche a débuté par un premier atelier à destination des élus de la ville au mois de mars, destiné à se questionner sur le rôle d'un équipement culturel aujourd'hui et demain ses fonctions, sa place au sein d'un territoire et dans la fabrique de la ville. Un second atelier prendra la forme d'un parcours culturel, un diagnostic en marchant. Quatre ateliers sont ainsi proposés aux élus.

La phase de consultation des habitants et de concertation des acteurs culturels s'étendra du 21 mai 2024 jusqu'à fin juin, au moyen d'outils tels que des questionnaires, des entretiens, des rencontres, des occupations de l'espace public lors de divers événements, destinés à collecter les usages, besoins et attentes en matière culturelle. Un atelier à destination des acteurs culturels est d'ores et déjà prévu le 5 juin 2024 au CAC.

À l'issue de la démarche, la Ville sera en mesure d'établir un cahier des charges pour la programmation de l'équipement sur la base du projet culturel municipal.

Une restitution publique du diagnostic opéré se déroulera le samedi 5 octobre 2024 au CAC.